

Contexte

- Deux dimensions importantes dans la construction des compétences des étudiants
 - Formation par la recherche dans un contexte de partenariat spécifique université-écoles-organismes
 - Professionnalisation, ouverture au monde socio-économique et à la société civile

- Plusieurs projets inscrivent un renforcement du partenariat avec des chercheurs ou des professionnels
 - FAIR (PIA SFRI)
 - ExcellenceS
 - Compétences et Métiers d'avenir (projet de 30 prof attachés dans réponse IA)

Contexte

- Etat des lieux de la participation de chercheurs
- Place de la formation par la recherche importante et en évolution/renforcement dans le contexte Paris-Saclay
- Investissement conséquent de chercheurs dans certaines disciplines
- Pour certaines disciplines, historique fort de participation de chercheurs aux enseignements
 - Le plus souvent en M2 et de 8 à 20heqTD, pas d'implication organisationnelle
- Etat des lieux de la participation des professionnels
 - PAST ou vacations distribuées dans les formations professionnalisantes (20 à 70% des heures), implication forte dans certaines LPro
- Des dispositifs de professeurs attachés existants
 - Professeurs consultants à AgroParisTech (64heqTD et 120 €/h brut)
 - Professeurs attachés à PSL (104h eqTD dont 64h d'enseignement pour 9000 € net annuel)
 - Professeurs attachés à l'ENS Paris-Saclay, cofinancé ENS - organisme

Contexte

Volonté de favoriser, stabiliser, renforcer/augmenter et reconnaître l'ouverture des équipes pédagogiques aux chercheurs et aux professionnels

par la mise en place d'un statut de « professeur attaché de l'Université Paris-Saclay »

Un dispositif à articuler à ceux existants

Constitution d'un GT pour travailler sur le cadre de Professeurs attachés, les droits et les devoirs, les modes de désignation

- Véronique Benzaken, Isabelle Demachy, Thierry Doré
- 3 GS volontaires Math, Physique, Chimie
- 1 représentant INRIA
- 2 ou 3 Composantes : Pharmacie, Sciences
- Travail d'échange avec Ecole universitaire et IUT en parallèle

Synthèse des discussions (GT, directoire)

- Dénomination « professeurs attachés » pour chercheurs académiques ou professionnels du monde socio-économique
- Cadre de la mission pour Chercheur des organismes :
 - S'applique de la même façon aux chercheurs des organismes, qu'ils soient CR ou DR
 - Se traduit en 3 volets :
 - Une mission de 48 h eq. TD d'enseignement intégrées à une ou plusieurs maquettes de formation en premier cycle ou master et
 - La participation aux travaux des équipes pédagogiques des enseignements concernés : réunions pédagogiques, contribution aux documents et ressources pédagogiques, préparation, surveillance et correction des évaluations, participation aux réflexions sur les évolutions et
 - Un engagement pédagogique référencé au référentiel d'activités de l'ordre de 10 à 15h eq. TD (encadrement de stages de Licence, responsabilité d'UE, formation, programme transverse, écoles d'été, formation doctorale...)
- Un recrutement pour trois ans, pouvant être réduit à deux ans sur demande, renouvelable.
- Pour les projets CMA sur 5 ans, contrat de 2 ans, reconductible sur 3 ans.
- Applicable au cas de Professionnels dans le même cadre de mission, dénomination également valable pour autre volume horaire dans un cadre CDD de projet.

Synthèse des discussions (GT, directoire)

Périmètre des formations concernées

- Sur ressources PIA mutualisées SFRI et ExcellenceS :
 - Diplômes nationaux Premier cycle et Master
 - Diplômes d'Université Formation Initiale
 - Diplômes d'établissement signé de la Présidence UPSaclay
- Sur ressources PIA sur projet, type CMA
 - Formations concernées par le projet
- Sur ressources propres composantes, écoles, UMA
 - Formations opérées par la composante, l'école, l'UMA

Cadre de la rémunération/ type de contrat

- Nature de contrat : deux solutions contrat décret 83-1175 ou CDD de projet
- Cas des chercheurs : décret 83-1175 (application avec le cadre heures enseignement et engagement précédent)
 - sécurisation juridique
 - Pas de CDIisation
 - Rémunération annuelle de 7768 € brut (6300 € net)
- Cas des professionnels : décret 83-1175 ou CDD de projet pour formation et activités collectives de formation (application professionnels pour autre volume heures enseignement)
- Pas applicable au post-doc : pas de double contrat possible (solution : contrat EC mais procédure de recrutement comparable à un EC)
- Rémunération accessoire que le titulaire peut refuser

Cadre de la rémunération

- Pour des professionnels
 - Volonté de fidéliser et simplifier le recrutement pour des volumes d'enseignement de plus ou moins de 48h eqTD, spécificité d'enseignements à caractère professionnel
- => Contrat uniquement enseignement et valorisation d'activités collectives : CDD de projet avec un début et une fin, par ex sur durée du contrat d'accréditation
- Application des règles contractuelles
 - Volumétrie à valider en CT
 - Enveloppe de MS à définir
 - 5 ans max non renouvelable
- Si besoin Enseignement : 48h eqTD et resp/engagement pédagogique (même statut que chercheur décret 83)
- *Approfondissement du sujet pour 2023 pour des contrats enseignement et activités de recherche*

Modalités de recrutement

Cas des chercheurs ou professionnels SFRI/excellenceS/CMA

- Automne année N : expression des besoins en enseignement par les entités dites référentes des formations (composantes, UMA, Etablissements composantes) ou par le consortium des projets Compétences et Métiers d'avenir
- Janvier N+1 : les GS, les composantes, écoles et UMA se concertent pour définir les profils de professeurs attachés (incluant les besoins premier cycle), identifier la « composante, école, UMA » référente pour l'attribution du service enseignement et le suivi de la mission
- Fin janvier : validation par une réunion du Comité de direction Formation élargi aux directions des GS de la liste des profils avec la GS ou le groupe de GS associé et la composante, école ou UMA référente dont volumétrie
- Février : appel à candidatures organisé par GS ou groupe de GS et constitution des commissions de recrutement

Modalités de recrutement

Cas des chercheurs ou professionnels SFRI/excellenceS/CMA

Mars : envoi/dépôt des candidatures (CV, lettre de motivation explicitant l'intérêt pour la mission, les expériences pédagogiques préalables, la trajectoire professionnelle)

Avril : dans le respect de la Charte RH de l'Université Paris-Saclay, validation des commissions de recrutement par le comité de direction Formation

Mi-mars – fin avril : commission de recrutement mise en œuvre par la composante référente en lien avec la ou les GS concernées par les profils. Organisation par domaine/groupe de GS en fonction du nombre de supports ouverts. Le recrutement est fondé sur l'analyse du dossier.

Début-Mai : information aux employeurs des personnes sélectionnés

Mi-Mai : validation par le CodirE de la liste des paires profil-candidat sélectionnées

Cadrage de la commission de recrutement

La commission de recrutement devra être conforme aux règles déontologiques définies dans la charte RH votée au CA du 5 juillet 2020.

Elle comprendra au minimum quatre personnes dont :

- Les directeurs adjoints Formation/VP Formation/ responsables de département/ de la ou les composantes, Ecoles, UMA référentes des formations couvertes par le/les profils
- Le directeur/directrice adjoint/adjointe Formation de chaque GS concernée, ou son représentant

Elle sera présidée par un enseignant-chercheur de l'Université Paris-Saclay, choisi parmi les membres de la commission, ayant une bonne connaissance de l'offre de formation de la discipline ou thématique principale du profil et n'ayant pas de collaboration de recherche avec les candidats.

Modalités de recrutement

Cas des chercheurs ou professionnels sur ressources propres des composantes, écoles ou UMA

- Recrutement pouvant se faire au fil de l'eau dans la mesure d'une volumétrie raisonnable
- Pour les composantes UPSaclay : Présentation et discussion dans le dialogue de gestion (RH et Présidence)
- Validation du profil par le conseil concerné de la composante, école, UMA
- Organisation de la commission de recrutement par la structure concernée
- Suivi financier et RH par les services de la structure concernée
- Pour les composantes UPSaclay : Reporting sur les contrats au niveau du suivi globalisé

Calendrier de validation

Calendrier : Mise en place pour 2022-2023 en deux phases et lancement rentrée 23

CODIREV janvier 22 : info et propositions

GT : 8 avril, 22 avril et 09 mai

CODIFO 28 avril : informations

GT / travail du process avec Estelle/DGS/directions : finalisation d'une proposition pour mi-mai

Réunion Directeur GS 13 mai : informations

CODIREV : 1^{er} juin

CODIRE : 14 juin

CAC : 20 juin, en information avec point d'étape déploiement SFRI et ExcellenceS

CODIFO : 30 juin

CA : 5 juillet, en Information à confirmer

Pour l'année universitaire 2022-2023

- Pour 2022 : Info GS et composantes, écoles, UMA en mai-juin
- Première vague pour septembre 2022 : CMA IA et projets très mûrs de GS
- 15 juin – 28 juin : édition des profils par GS/école
- 30 juin : validation CodirFormation et GS concernées
- Juillet - août : appel, réception candidature et commission de recrutement
⇒ Démarrage contrat début septembre

Deuxième vague pour année 2022-2023 :

Vers le 10 octobre : remontée des profils thématiques par GS pour recrutement 22 – 23

Fin octobre : validation par Comité de direction Formation élargi aux GS pour recrutement 22-23

Novembre : commission de recrutement organisée au niveau du référent en lien avec les GS

Décembre- janvier : édition des contrats pour intervention au deuxième semestre

+ calendrier général de régime de croisière